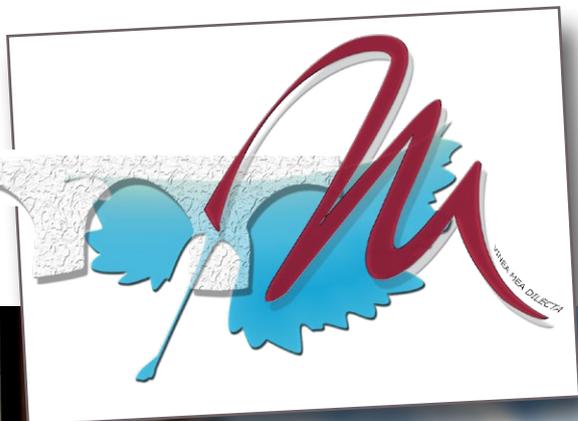


mouzillon



07

Mini-ferme



Chaque mois les mouzillonnais s'expriment...

COMMISSION PATRIMOINE

Raconte-moi Mouzillon

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

« Le patrimoine est bien fragile. Parfois menacé de disparaître, il possède une valeur pour ses caractéristiques propres. »

Il faut le protéger, restaurer les bâtis anciens, si possible préserver la mémoire de nos anciens. La perte de notre patrimoine serait un peu la perte de notre identité.

Tous les résidents de Mouzillon peuvent jouer un rôle pour la transmission aux générations futures.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, pas besoin d'être un spécialiste, seule la passion compte.

En urgence, nous cherchons de l'aide pour l'informatique et la photographie.

Le livre « Raconte-moi Mouzillon » est en vente à la Pharmacie Mougine à Mouzillon ainsi que chez Daniel Hervouet au 06 36 33 63 02 et chez Etienne OIRY au 06 51 49 26 85. L'adresse mail de l'association est : racontemoimouzillon@gmail.com

Pour nous joindre :

- OIRY Etienne au 06 51 49 23 85 oirye.etienne@bbox.fr
- HERVOUET Daniel au 06 36 33 63 02 hervouet.daniel@wanadoo.fr
- EVEILLEAU Joël au 02 40 36 29 87 joel.eveilleau@free.fr



Editions
Chez Maupassant



◀ Restauration du four à pain de la Lozangère en 2015

Exposition « Mouzillon en 1914 » en 2016 ▼



MAIRIE DE MOUZILLON

1, rue Clément Guilbaud
02 40 33 93 26
accueil@mairie-mouzillon.fr
www.mairie-mouzillon.fr

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi : 14h à 17h
Mardi : 9h à 12h30
Mercredi : 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Jeudi : 14h à 17h
Vendredi : 14h à 17h
Samedi : 9h à 12h

ENFANCE ET JEUNESSE

Fabrice Grelaud
02 40 33 94 42
enfancejeunesse@mairie-mouzillon.fr

SERVICES MÉDICAUX

PHARMACIE

M. Mougine
02 40 36 20 51
Service de garde 32 37

Complexe des Deux rivières

1 Place de la Vendée

MÉDECIN

Docteur Beaupérin
02 40 33 97 49

ORTHOPHONISTES

Mmes Baroin et Février
02 40 05 24 86

INFIRMIÈRES

Mmes Favreau et Le May
02 40 36 41 77 ou 06 21 77 08 38

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

MM. Remaud et Therinca
Mmes Bossard, Charnet et Guery
02 28 06 43 44

OSTÉOPATHE

M. Remaud
02 28 06 43 44 ou rendez-vous sur Doctolib

PÉDICURE-PODOLOGUE

Mme Bardon
07 50 65 21 81

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Mme Jaud
06 71 75 88 99

**VOUS AVEZ JUSQU'AU 10 AVRIL 2021
POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS
DOCUMENTS À PARAÎTRE DANS LE
BULLETIN DE MAI 2021.**

Nous vous rappelons que passé ce délai, nous ne pourrons plus prendre aucun contenu : ceci afin de mettre en forme toutes vos informations dans les meilleures conditions.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



Laurent OLLIVIER

Adjoint Voirie - Bâtiment
Espaces verts - Développement éco

04

MOUZILLON VOUS INFORME

06

VIVRE À MOUZILLON

08

MOUZILLON ET LE VIGNOBLE

10

MOUZILLON DANS
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

12

AGENDA DES MANIFESTATIONS



*Fusion des écoles
de musique
p. 10*



C'est le printemps, il y a les projets qui pullulent... Dans le respect de notre profession de foi, les commissions travaillent à construire le Mouzillon de demain. Étape par étape, chaque projet est réfléchi dans l'intérêt général.

Dans la continuité du précédent mandat, nous avons livré en novembre dernier le terrain de foot synthétique, terrain réalisé afin d'anticiper la réalisation du parking rue de l'évêché. Cet équipement est nécessaire afin de sécuriser les flux, flux qui augmenteront en septembre avec le regroupement de l'école Saint Joseph sur le même site, rue de l'évêché.

“ Il va sans dire que les arbres abattus seront intégralement compensés par de nouvelles plantations, sur ce point, comme tant d'autres, il faut contredire la désinformation des commentaires sur les réseaux sociaux. ”

La commission voirie travaille en priorité sur des aménagements sécuritaires, confortés ou non par la mise en place d'un radar pédagogique mobile. Nous travaillons également à l'aménagement du cimetière avec l'extension du columbarium.

L'environnement est un enjeu majeur. La loi de transition énergétique du 17 août 2015 préconise une réduction de 30 % des énergies fossiles et de porter à 32 % la part en énergie renouvelable d'ici 2030 (référentiel 2012). La commission bâtiment s'y attelle afin d'atteindre ces objectifs au plus tôt. Cette année, nous proposerons de remplacer la chaudière gaz de la Mairie par une pompe à chaleur trois fois moins énergivore. Sur le front des énergies renouvelables,

nous couvrons seulement 2 % des 652 MWh consommés par la commune annuellement. D'ici la fin de ce mandat, nous essayerons de dépasser 32 % d'autoproduction verte via la mise en place de production d'énergie verte type panneaux solaires ou autres.

L'environnement, c'est également une des priorités de la commission espaces verts : sur l'initiative de Dominique (responsable des espaces verts), nous avons lancé début mars une opération de fleurissement des voies communales. Aussi, n'hésitez pas à aller en Mairie demander votre sachet de graines.

Dans un autre registre, compte tenu de la dégradation importante de l'église et du problème de sécurité en découlant, l'édifice est fermé jusqu'à nouvel ordre. La commission en charge de ce dossier s'est entourée des compétences d'un architecte du C.A.U.E (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement). Celui-ci va nous accompagner dans la démarche qui intégrera la consultation d'habitants représentatifs de la commune. L'enjeu est important pour Mouzillon, ne mettons pas la charrue avant les bœufs, nous nous sommes fixés un an au minimum avant de soumettre le résultat de nos réflexions au Conseil Municipal.

Je profite de cet édito pour remercier les membres des commissions, également les membres du service technique, Pascal, Dominique, Christophe, Jessy qui font un travail remarquable dans l'intérêt du bien commun. Je remercie également le précédent Conseil Municipal d'Enfant pour sa créativité, la mini-ferme imaginée par ces derniers et réalisée par nos équipes illustre mes propos.

**RECENSEMENT CITOYEN
OBLIGATOIRE**

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3^{ème} mois suivant.

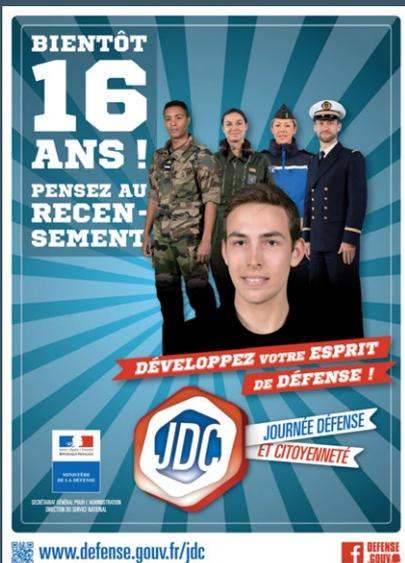
Ils se présentent à la Mairie de domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents ou font la demande sur le site service-public.fr.

À cette occasion, la Mairie leur remet une attestation de recensement.

ATTENTION : Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.

En vous inscrivant sur le site www.majdc.fr, vous pourrez compléter votre dossier administratif, demander un report ou une exemption, changer la date de votre JDC, récupérer une attestation de position, etc. Pour plus d'informations consulter notre site Internet à la rubrique démarche administrative.

UN RECENSEMENT TARDIF : c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non inscription automatique sur les listes électorales.



Mouzillon DE L'INTÉRIEUR

Lors du conseil du 9 février, 20 membres étaient présents et 3 absents. Voilà ce qu'il s'y est dit :

FINANCES

Le Conseil valide le versement des subventions suivantes :

Subvention de fonctionnement OGE

Suite au contrat d'association signé avec l'école Saint Joseph, le montant de la subvention s'aligne sur le prix de revient de la scolarité d'un élève à « La Sanguèze », à laquelle s'ajoutent les sorties scolaires.

Soit pour 2021 :

- 56 967,87 € pour les 43 enfants en classe maternelle
- 25 224,27 € pour les 82 enfants en classe primaire
- 2 937,50 € pour les sorties scolaires (23,50 € par élève)

Subvention pour les enfants en classe d'adaptation sur une autre commune

Elle sera versée dans la limite du coût de fonctionnement de l'école « La Sanguèze » soit :

- 1 324,83 € pour les élèves en maternelle
- 307,61 € pour les élèves en primaire

PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal valide l'annulation d'un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à 28/35^{ème} et la création d'un poste d'adjoint administratif territorial à temps plein pour le service finances.

AMÉNAGEMENT PARKING AIRE DE LA MOTTE ET RUE DE L'ÉVÊCHÉ : choix des entreprises

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et sur proposition de la Commission d'Appel d'Offre fait le choix de l'entreprise CHARRIER pour un montant global de **432 394,25 € HT**.

DIVERS

Monsieur Gilles MERIODEAU rappelle les dates de l'enquête publique concernant le PLU qui aura lieu du 9 mars au 8 avril 2021.

La commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Mouzillon :

- Le mardi 9 mars 2020 de 9h30 à 12h30
- Le samedi 20 mars de 9h30 à 12h00
- Le jeudi 25 mars de 14h00 à 17h00
- Le jeudi 8 avril de 14h00 à 17h00

Comment donner son avis sur le dossier :

- En consignait ses observations sur le registre d'enquête mis à disposition à la mairie de Mouzillon
- En adressant un courrier au commissaire enquêteur à la Communauté de Communes Sèvre & Loire (1, place Charles de Gaulle - 44330 Vallet)
- En adressant un courrier électronique à l'adresse suivante PLU@cc-sevreloire.fr (dans ce cas, noter en objet du courriel « Observations PLU MOUZILLON pour commissaire enquêteur »).

Le Compte Rendu sera consultable dans son intégralité en mairie après validation du conseil.

État civil

MARS 2021

NAISSANCES

- Ewen ALLARD
le 10 mars 24 rue de l'évêché
- Clément DE OLIVEIRA
le 15 mars 13 Malingier

DÉCÈS

- Albert BODIN
le 10 mars 4 impasse des jardins
- André BAUDRIT
le 16 mars 11 Bis La Recivière

Publication en accord avec les familles.

Lors du conseil du 9 mars, 19 membres étaient présents et 4 absents. Voilà ce qu'il s'y est dit :

COMPÉTENCE ÉCOLE DE MUSIQUE

La Communauté de Communes Sèvre & Loire, ayant la compétence dans le domaine de la culture, a le projet de création d'une école de musique qui regroupera les 2 écoles déjà existantes au 1^{er} septembre 2021.

Les communes de la CCSL devant délibérer sur ce projet, M. Marchais, vice-président de la CCSL en charge de la culture, le présente au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal valide les modifications des statuts de la CCSL et les principes d'organisation de la gouvernance (commission extracommunautaire), de fonctionnement de l'École de musique Sèvre & Loire au 1^{er} septembre 2021, gérée en régie directe, et de reprise du personnel concerné.

FINANCES

Le Conseil Municipal valide le versement des subventions suivantes

Subventions et participations 2021

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT SUBVENTION ATTRIBUÉE
Etoile Mouzillonnaise Gymnastique	2 115,75 €
Etoile Mouzillonnaise Football	1 371,75 €
Etoile Mouzillonnaise Tennis de table	217,00 €
Amicale Laïque - USEP	0 €
Modern' Jazz A.M.J.M.	1 015,25 €
Amicitia Mansionem Club des Jeunes	750,00 €
AFN - UNC	100,00 €
Prévention Routière	50,00 €
ADAPEI	100,00 €
Musique et Danse de LA (ADDM)	4235,46 €
A.D.I.L.L.A. (Ass. Déptale Info. Logement)	715,99 €
As. Dép. Maires Loire-Atlantique	748,46 €
Fondation du Patrimoine	160,00 €
CCAS Mouzillon (article 657362)	4 000,00 €
Prestations demandées par la municipalité aux associations	
Big Band Anatole dans la limite de 5	Prestation facturée
Chorale St Martin Cep Mélodie dans la limite de 5	80,00 €

Subvention de fonctionnement de l'accueil périscolaire «les p'tits mousses»

Le Conseil valide une subvention de 0,35€/heure/enfant à l'association.

Fonctionnement de l'école «La Sanguèze» montant fournitures scolaires

Le Conseil Municipal valide le montant par enfant pour les fournitures scolaires de l'école de «La Sanguèze» à 44 €.

OPÉRATION CŒUR DE BOURG

Dans le cadre de son dispositif de soutien aux territoires, le Département de Loire-Atlantique lance un appel à manifestation d'intérêt «cœur de bourg / cœur de ville» qui sera renouvelé tous les ans.

Les communes candidates sont invitées à s'inscrire dans une démarche d'élaboration et de réalisation d'un projet global de requalification de leur «cœur de bourg / cœur de ville», formalisé

dans le cadre d'un plan-guide opérationnel ou à travers la présentation de la stratégie de transformation du «cœur de bourg / cœur de ville» mise en œuvre.

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objectif d'accompagner les communes retenues à toutes les étapes du projet : de la phase d'initialisation de la stratégie opérationnelle de transformation du «cœur de bourg / cœur de ville» à la phase de déploiement des actions.

Le taux maximal de subvention de l'étude relative au plan-guide opérationnel et des opérations d'investissement qui en découlent est de 30 %, 40 % ou de 50 % selon la catégorie financière de la commune éligible au titre de l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt).

Pour la commune de Mouzillon, une réflexion globale d'aménagement est engagée pour l'aménagement du cœur de bourg et propose de présenter un premier dossier qui est à l'étude de ce projet. Le devis pour cette étude a été déposé par un architecte urbaniste (le bureau FORMA 6) pour un montant de 39 675,00 € HT, subventionnable à 50 % en raison de la taille de Mouzillon.

Le Conseil décide de déposer un dossier «cœur de bourg».

LABEL ÉCOLE NUMÉRIQUE

M. Le Maire fait part au Conseil Municipal de l'appel à projets «Écoles numériques innovantes et ruralités». Ce programme est destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles élémentaires (cycle 2 et 3) des communes rurales.

La commune de Mouzillon est éligible à ce programme de l'Éducation nationale et peut bénéficier d'une subvention de l'Etat plafonnée à 7 000,00 €.

Coût de l'équipement pour la Commune : 16 042,00 €.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'appel à projets «Écoles numériques innovantes et ruralités».

URBANISME

M. JOUNIER expose qu'il serait important de constituer une réserve foncière pour la réalisation d'un nouveau carrefour sécurisant le croisement de la RD 254 et RD 54 au lieudit «La Sablette». Or, la SAFER propose à l'attribution un terrain d'environ 95 et 82 ca sur les parcelles BM 15 et BM 16.

Le prix de vente de ces deux parcelles est de 12 600,00 €

Coût d'intervention de la SAFER : 1 200 € TTC

Acte notarié évalué à 1 680 €

Frais d'arpentage à la charge de la commune : coût non évalué

Le Conseil Municipal émet un avis favorable (15 pour, 5 abstentions et 1 contre) à cette candidature.

VOIRIE : demande de subvention dans le cadre du plan de relance - aménagement de la rue «de la ville en terre»

M. OLLIVIER présente le projet d'aménagement de la rue de la Ville en Terre et précise que les travaux peuvent être subventionnés par le Département.

Le Conseil Municipal accepte de faire une demande de subvention et les travaux seront engagés sous réserve de l'accord de cette subvention.

DIVERS

Le columbarium dans le cimetière arrivant à saturation, la commission voirie travaille sur son agrandissement. M. AUDRAIN en charge du dossier présente le projet.

La RENUMÉROTATION

Le travail de renumérotation de l'ensemble de la commune a commencé il y a deux ans. Nous souhaitons pouvoir déployer celle-ci au mois d'avril. Après plusieurs contrôles, nous avons découvert des inexactitudes. Celles-ci ne nous permettent pas de finaliser aussi rapidement la nouvelle numérotation.

Nous reportons donc à septembre cette importante modification qui nous impactera tous. Ce temps supplémentaire sera optimisé par des informations et conseils complémentaires pour vous faciliter la compréhension et l'appropriation de cette mise en œuvre.



Je fleuris MA RUE

Votre ville de Mouzillon a lancé une opération « Je Fleuris Ma Rue » : l'objectif est d'entretenir de façon naturelle et sans produit chimique, les rues de la commune.

Les Mouzillonnais sont invités à fleurir le trottoir devant chez eux. Elles devront être semées dans l'interstice des trottoirs, au pied du mur.

Des fleurs de saison pousseront à la place des herbes spontanées et apporteront des touches végétales aux 4 coins de notre commune. De quoi fleurir les trottoirs de la commune et pour plus de biodiversité.

Les kits de plantation (sachets + guide de plantation) sont disponibles gratuitement auprès de la mairie sur simple présentation d'un justificatif de domicile.

Pour ceux qui ne seraient pas encore venus chercher leur kit de plantation, il est encore temps !



Tirs de régulation DE CORBEAUX

Des tirs de régulation de corbeaux ont lieu actuellement sur la commune de Mouzillon et ce jusqu'à l'été 2021.

Ces tirs sont effectués par l'association de chasseurs.



Accompagner les préados ET LES JEUNES DANS LEUR PROJET

Lors des vacances d'hiver, une grande enquête a été menée à partir d'un questionnaire et d'entretiens individuels auprès des préados et des jeunes mouzillonnais sur leurs loisirs, leur perception du service enfance jeunesse, et sur leurs attentes et besoins.

Les résultats complets de l'enquête seront accessibles prochainement sur le site internet de la mairie. Il en ressort notamment une confirmation de l'intérêt porté sur tous les projets menés par les jeunes et pour les jeunes en partenariat avec l'association Amicitia Mansionem.

C'est pourquoi nous proposons deux grandes réunions pour les **nouveaux projets préados et jeunesse** (projets destinés aux jeunes nés entre 2004 et 2011 inclus).

Après :

- le parc Astérix en 2006, 2010, 2013, 2017, 2021
- le parc Disneyland en 2015, 2019,
- le parc EuropaParc en Allemagne en 2016,
- le séjour en Espagne en 2014,
- le séjour en itinérance le long de l'Atlantique en 2015,
- le séjour neige en 2020, 2021,
- les projets de solidarité Miao 2009, Tamerzoukt 2013, Laos 2017, Les enfants D'Atacama 2021,

« À toi d'ouvrir les pages des prochaines aventures, À toi d'imaginer les prochaines destinations »

Et à nous, parents, associations, élus, professionnels de l'animation de vous accompagner, à partir des expériences antérieures, en tenant compte des attentes et des besoins exprimés, dans de nouvelles aventures :

Réunions « nouveaux projets »

- **Pour les préados nés entre 2008 et 2011 :**
Le jeudi 6 mai de 10h à 12h30
- **Pour les jeunes nés entre 2004 et 2007 :**
Le jeudi 6 mai de 14h30 à 17h

À l'issue de ces rencontres, et dès que les conditions sanitaires nous le permettront, nous organiserons une réunion en direction des parents de présentation des objectifs pédagogiques de ces projets, des engagements de part et d'autres, de la participation financière des familles, etc.



Mini-ferme

Le projet « Mini-ferme » initié par la commission Environnement du Conseil Municipal des Enfants est un formidable outil pédagogique, partie intégrante désormais du projet pédagogique de l'accueil de loisirs.

Nous avons défini pour 2020/2021 les trois objectifs suivants : découvrir les animaux de la ferme à travers une observation fine, apprendre à nourrir les animaux de la ferme, définir et fabriquer les différents abris à animaux. En l'occurrence, nous avons accompagné les préados durant les vacances d'hiver à la construction d'une maison pour les cochons d'Inde et il est programmé la fabrication des perchoirs pour les poules lors des vacances de printemps.

Ainsi, les enfants ont accueilli avec joie des nouveaux arrivants le mercredi 24 mars (cochons d'Inde) et attendent avec impatience les canards coureurs indiens (mi-avril). Des poules sont également prévues prochainement, c'est pourquoi nous avons prévu d'agrandir l'enclos permettant aussi une gestion raisonnée de l'espace herbé.

Prochainement, des panneaux pédagogiques de présentation des animaux seront installés autour de la mini-ferme, panneaux réalisés par les enfants de l'accueil de loisirs le mercredi après-midi et durant les vacances scolaires.



De plus, l'accueil périscolaire et la pause méridienne participent également à la vie de la mini-ferme et il est prévu de la proposer aux deux écoles.

Enfin, d'autres activités pédagogiques autour de la mini-ferme verront le jour au cours de l'année scolaire 2021/2022.

APEL COLLECTE DE PAPIER

Comme nous vous l'avions annoncé sur le p'tit mensuel précédent, l'APEL de l'école Saint Joseph de Mouzillon organise une nouvelle collecte de papier, dans le but de :

- faire un geste pour la planète
- financer les activités pédagogiques de nos enfants
- sensibiliser les enfants sur le recyclage

Ce sera l'occasion d'apporter également vos stylos usagés en plastique.

Nous vous invitons à venir les déposer, à l'entreprise SORIN située dans la zone des 4 Chemins :

- **Vendredi 09 avril de 17h à 18h**
- **Samedi 10 avril de 10h à 12h & de 14h à 16h**

► Nous acceptons

- > les journaux
- > les magazines / revues
- > les publicités / prospectus
- > le papier de bureau / archives
- > les annuaires / catalogues (même avec agrafes)
- > les livres
- > les enveloppes (sans fenêtre)

► Nous refusons

- > les cartons
- > le plastique
- > les papiers « alimentaires »
- > le papier hygiénique (mouchoirs...)
- > le papier photo
- > le papier cadeau

Pour les entreprises qui souhaitent vider leurs archives (et les détruire), nous vous donnons rendez-vous aux dates indiquées ci-dessus ; un **certificat de destruction**, établi par la société de recyclage, peut être délivré. La demande devra être faite le jour du dépôt de vos documents.



► Contact 06 81 59 39 08
ou 06 24 84 19 08
collecte.stjoseph@gmail.com

Action viennoiseries PROJETS JEUNESSE

Les jeunes participants aux projets lancés par l'association Amicitia Mansionem proposent une action d'autofinancement « Viennoiseries ».

Cette action se déroulera les **dimanches 6 et 13 juin**.

Cette vente aura pour but de financer leurs séjours au Parc Astérix et à la Neige. Les jeunes pratiqueront du porte à porte dans les villages et dans le bourg de Mouzillon du 21 avril au 12 mai.

Le règlement s'effectuera à la commande. Les viennoiseries (pains aux chocolats et croissants) de la boulangerie « Le comptoir des Délices » de Vallet sont au prix de 1 €.

Merci de leur réserver votre meilleur accueil !



Mouzillon vide ses greniers

28^{ÈME} ÉDITION

Afin de soutenir les projets scolaires de l'école «La Sanguèze», l'Amicale Laïque de Mouzillon organise son vide grenier le dimanche 23 Mai (Pentecôte).

Lieu d'exposition : parking du complexe de La Prée

Tarifs : 8€ (3m façade x 2.50m)

Sous respect du protocole sanitaire

Bulletin d'inscription sur simple demande à amicalelm44@gmail.com

➤ Renseignements au 06 16 50 72 33 ou 06 88 88 65 76



ADT 44 S'INSTALLE À MOUZILLON

Après de nombreuses années installée à Vallet, notre agence a déménagé dans votre commune.

Depuis 1976, ADT 44 a pour vocation l'aide à la personne et le service à domicile. Elle intervient auprès de tous : personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes en convalescence, familles, enfants, aidants, actifs.

Nos professionnels interviennent au domicile des usagers afin d'aider et soutenir les personnes dans la gestion du quotidien (ménage, repassage, aide aux repas, garde d'enfants...), les actes essentiels de la vie (aide aux transferts, à la toilette, aux levers et couchers, à la prise de repas, aide au répit...).

ADT anime également des temps collectifs (cuisine, socio-esthétique, pères au quotidien, nutrition infantile, médiation animale...).

Nous procéderons à une étude et un accompagnement personnalisé, dans la constitution du dossier de prise en charge financière avec la CAF, la MSA, le Conseil Départemental (APA, PCH, Aide Sociale), les mutuelles et les caisses de retraite.

➤ Contact

Lundi au vendredi de 8h30 à 18h00 : 02 40 36 40 34

Sur RDV en agence du lundi au vendredi

Agence ADT, 7 rue Clément Guilbaud à Mouzillon

www.aideadomicilepourtous.org - adt@aideadomicilepourtous.org



Concours régional DE TEXTE 2021

Organisé par
**BANQUE
HUMANITAIRE
et RADIO-FIDÉLITÉ**



Textes de 30 lignes
maximum commençant
par la phrase
« En ce temps là j'avais
20 ans »

Date limite : 31 mai 2021

Les 5 premiers Prix seront récompensés par de nombreux lots, dont :

- Les Croisières Izenah sur Le Golfe du Morbihan et le bateau La Luce sur La Loire.
- Chambres d'hôtes Chez J. Folais, Les Epesses : une nuit pour 4 pers avec petits déjeuners et Vélos électriques prêtés.

Les 3 premiers textes seront lus à l'antenne par Jean-Marie Roussière sur Radio-Fidélité.

➤ Envoyez vos textes avec vos coordonnées à :
Banque Humanitaire 44330 le Pallet
ou solidante@banque-humanitaire.fr
Contact 06 80 00 49 64

Groupe PRÉVENTION SUICIDE

“ Le suicide n'est pas une fatalité !
C'est l'affaire de tous. Ensemble agissons ! ”

Nos bénévoles formés ainsi que notre psychologue sont à votre écoute.

Si vous ressentez le besoin de parler de votre Mal-Être ou de votre Deuil, nous sommes à votre disposition soit au téléphone soit en entretien individuel selon votre besoin.

Alors ne restez pas seul face à vos pensées, n'hésitez pas à nous contacter.

➤ Contact 02 40 46 27 52
(Répondeur téléphonique
écouté chaque jour par la
permanence du GPS)
www.groupeprevention-suicide44.fr



Vous êtes étudiante, étudiant ?

LES BONS RÉFLEXES POUR BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA CPAM ?

À partir de 18 ans, et dès réception du courrier de bienvenue de l'Assurance Maladie, effectuez sans tarder les démarches suivantes :

- Mettez à jour votre carte Vitale,
- Téléchargez l'appli ameli (disponible sur AppStore et Google Play) et connectez-vous à votre compte personnel sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr),
- Si ce n'est pas déjà fait, choisissez un médecin traitant,
- Vérifiez vos coordonnées bancaires sur l'appli ameli,
- Créez votre Dossier Médical Partagé sur dmp.fr,
- Vérifiez votre rattachement à une complémentaire santé (famille ou autre).
Si vos ressources sont modestes, n'oubliez pas d'évaluer en ligne votre droit à la Complémentaire santé solidaire (CSS) sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr). Vous pouvez en faire la demande à partir de votre compte personnel sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr).

➤ Plus d'infos sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr)

<https://www.ameli.fr/loire-atlantique/assure/droits-demarches/etudes-stages/etudiant/etudiant>



CPAM44 REMBOURSEMENT TRANSPORTS SANTÉ

Vous utilisez votre véhicule personnel ou les transports en commun pour vous rendre à un examen médical ?

Le remboursement de vos frais en toute simplicité !

Pour faciliter le remboursement de vos frais de transport, la CPAM de Loire-Atlantique vous invite à utiliser le service en ligne : Mes Remboursements Simplifiés. Il vous permet d'effectuer rapidement une demande de remboursement en ligne, avec la prescription médicale de transports établie par votre médecin.

Lorsque votre état de santé le justifie, votre médecin peut vous faire une prescription médicale de transports. Si vous utilisez les transports en commun, votre véhicule personnel ou que l'un de vos proches vous conduit avec son véhicule personnel, vos frais de déplacements et de parking peuvent vous être remboursés.

Comment effectuer une demande de remboursement en ligne ?

- Connectez-vous sur le site MRS : Mes Remboursements Simplifiés : <https://www.mrs.beta.gouv.fr/>
- Renseignez votre trajet.
- Prenez en photo vos justificatifs (prescription médicale, factures, tickets péages/parking...).
- Envoyez votre demande de remboursement en ligne.
- Et conservez bien vos pièces justificatives !
Les originaux de ces documents seront à transmettre à la CPAM en cas de contrôle.



▶▶ NOUVEAUTÉ !

La demande de remboursement en ligne de vos frais de transports peut désormais s'effectuer depuis votre compte ameli :

https://assure.ameli.fr/PortailAS/appmanager/PortailAS/assure?_somtc=true

NOUVELLE COMPÉTENCE

Fusion des ÉCOLES DE MUSIQUE

ACTUELLEMENT, LE TERRITOIRE POSSÈDE 2 ÉCOLES DE MUSIQUE, ET DEMAIN ?

DEMAIN, C'EST EN SEPTEMBRE 2021... QUE LA CCSL PORTERA UNE NOUVELLE COMPÉTENCE INTERCOMMUNALE POUR TOUS LES USAGERS DU TERRITOIRE : « ÉCOLE DE MUSIQUE SÈVRE & LOIRE ».

Fortes de leur expérience, les écoles de musique délivrent un service de qualité sur le territoire. Depuis de nombreuses années, les professeurs enseignent avec un véritable savoir-faire : éveil musical et pratiques musicales, instruments, chants, aux élèves et adultes, en formation individuelle ou collective.

Aujourd'hui, en Sèvre & Loire, la compétence des écoles de musique est associative (Loire-Divatte Pôle Fortissimo) et municipale (école de Vallet). Après une première fusion en 2019, entre l'école associative Loire-Divatte et Fortissimo, **la démarche d'harmoniser l'offre de services se poursuivra jusqu'en septembre 2021**, et ce dans la continuité du précédent mandat.

La communauté de communes souhaite poursuivre la mise en œuvre d'un enseignement pédagogique qualitatif et faciliter la pratique amateur, en créant l'école de musique Sèvre & Loire à partir du 1^{er} septembre 2021. Celle-ci s'inspirera de l'offre déjà apportée par les actuelles écoles de musique.

LES ENJEUX PRINCIPAUX DE CETTE FUSION

sont de :

- proposer une offre de services qualitative, égalitaire et claire pour tous, à tous les usagers du territoire, et aussi complémentaire et élargie ;
- de mutualiser les moyens humains, financiers et matériels ;
- et d'améliorer le rayonnement de l'école de musique afin de promouvoir son attractivité.

L'OBJECTIF POUR 2021

est de réaliser une seule entité intercommunale « École de musique Sèvre & Loire » avec des enseignements à Vallet et à Divatte-sur-Loire.

Les cours dispensés ne changent pas fondamentalement, mais des subtilités seront opérées de manière substantielle. Retrouvez en avril prochain, sur interco.c-sevreloire.fr ou à l'école, la programmation de la saison 2021-2022, avec toutes les modalités d'inscriptions et l'organisation des cours.

INFOS CLÉS

AUJOURD'HUI | Plus de 2500 adhérents et environ 900 élèves

DEMAIN | Septembre 2021

- 2 structures musicales vont fusionner pour créer une seule structure intercommunale
- Prise de la compétence facultative de politique culturelle et d'enseignement musical avec, la gestion de l'école de musique Sèvre & Loire, le partenariat et le soutien aux activités musicales, la construction et la gestion de l'école de musique de Divatte-sur-Loire
- Transfert direct du patrimoine, de la trésorerie, vers le budget général de la CCSL : mode de gestion en régie directe
- La CC Sèvre & Loire poursuivra le soutien des pratiques musicales amateurs et la continuité voire le renforcement des partenariats pour mener des projets collectifs et transversaux de qualité.

UN PROJET SUR 2 MANDATS

MANDAT 2017-2020

- **EN 2017 :** Inscription dans la feuille de route de la précédente mandature : harmoniser la compétence en un seul mode de gestion et offre de service aux usagers
- **EN 2019 :** diagnostic et enjeux du projet et étude structure juridique
- **EN 2020 :** validation du projet, avec principe de régie et financement

MANDAT 2020-2026

- **OCTOBRE 2020 :** Reprise du projet École de musique dans la feuille de route des nouveaux élus
- **JANVIER 2021 :** Étude d'impact
- **FÉVRIER 2021 :** Engagement sur le projet et choix d'une gestion en régie
- **MARS 2021 :** Vote du budget
- **AVRIL 2021 :** Vote des tarifs
- **SEPTEMBRE 2021 :** Lancement de la nouvelle structure École de musique Sèvre & Loire

CULTURE

Projet culturel DE TERRITOIRE

UNE IDENTITÉ VISUELLE POUR LE PCT

PRÉSENTATION DU LOGO PCT

Lancé en 2019, le Projet culturel de Territoire, appelé aussi PCT, prend forme avec la mise en place d'actions concrètes et grâce à sa nouvelle identité visuelle, colorée, fraîche et emprunte du dynamisme communautaire.



LE PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE PCT, C'EST QUOI ?

- **Un contrat de développement culturel** qui court sur 4 ans et qui est conventionné entre la Communauté de communes Sèvre & Loire (CCSL), le conseil départemental de Loire-Atlantique et le Ministère de la Culture, via sa délégation régionale (DRAC). La première année du PCT a débuté en 2019-2020.
- **Une démarche de concertation...**
La CCSL et les communes du territoire ont travaillé de concert à partir d'une méthodologie partagée, facilitant les échanges et la connaissance du territoire, avec
 - un diagnostic culturel mené sur tout le territoire, en 2019 et 2020, auprès des élus, des techniciens culturels et des associations.
 - la validation d'une stratégie et d'une vision politique partagée, autour d'axes bien identifiés.
- **Une initiative encourageant la médiation culturelle**
Le PCT encourage les actions dites de « médiation culturelle » telles que les projets envers les publics spécifiques (scolaires, jeune public, handicapés), les pratiques d'enseignement artistique, l'implication des habitants (ateliers, spectacles participatifs)...

➤ Renseignements : service PCT /
02 51 79 51 82 / y.denis@cc-sevreloire.fr /
<https://interco.cc-sevreloire.fr>

JUSTICE

LE PAD DEVIENT...

...POINT JUSTICE

UN NOM UNIQUE DONNÉ À TOUS LES SERVICES D'ACCÈS AU DROIT



Afin d'harmoniser les dénominations entre le Point d'Accès au Droit (PAD), le CDAD44, les RAD et les MJD de Loire-Atlantique, un nouveau nom est donné « Point Justice ».

La politique publique de l'accès au droit et à la justice contribue au développement de la justice de proximité. Afin de faciliter

l'identification des structures du réseau judiciaire de proximité par les usagers, le PAD sera désormais nommé Point Justice.

À QUOI SERT LE PAD ?

Recherche d'une information, d'un conseil juridique gratuit près de chez vous ? d'une médiation ou d'une conciliation pour résoudre un litige à l'amiable ?

Contactez l'accueil de la CC Sèvre & Loire pour prendre RDV avec un professionnel du droit au : 02 51 71 92 12 ou contact@cc-sevreloire.fr.

Pour en savoir : <http://www.cdad-ca-rennes.fr>

EMPLOI

RDV DE L'EMPLOI

DE MARS À DÉCEMBRE, DES RENCONTRES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE SÈVRE & LOIRE

Ces rencontres peuvent se révéler être une rampe de lancement idéale dans la recherche d'un emploi ou pour opérer un changement dans sa vie professionnelle.

Les RDV de l'emploi privilégient les rencontres avec les professionnels et cassent les idées reçues sur des secteurs d'activités.

Le programme sur <http://bit.ly/rdvemploi2021>



À vos agendas
....

FEVRIER
MARS
AVRIL
MAI



* 6 AVRIL

Conseil Municipal, Municipalité,
20h, salle du Conseil,



* 9 AVRIL

Collecte de papier APEL école St Joseph,
17h à 18h, Entreprise Sorin

* 10 AVRIL

Collecte de papier APEL école St Joseph,
10h à 12h et 14h à 16h, Entreprise Sorin

* 11 AVRIL

Randonnée pédestre à Mortagne sur Sèvre,
Vert à pied, 14h, rendez-vous sur la place
de la Vendée



* 21 AVRIL AU 12 MAI

Porte à porte pour la commande de
viennoiseries - projets jeunesse



ATTENTION MANIFESTATIONS SOUS RÉSERVE D'ANNULATION

COVID-19

CONTINUONS NOS EFFORTS
EN APPLIQUANT LES BONS GESTES

 On peut tous être touchés, alors on doit tous se protéger.
Continuons ensemble d'appliquer les gestes barrières, gardons nos distances et respectons les consignes du confinement.

MANIFESTATION À VENIR

6 MAI

Réunion nouveaux projets préados,
de 10h à 12h30

Réunion nouveaux projets jeunes,
de 14h30 à 17h

23 MAI

Vide-grenier de l'Amicale Laïque

6 et 13 JUIN

Vente de viennoiseries
projets jeunesse